

**A l'attention des habitants de la  
Résidence Boris Vildé et de ses alentours**

Fontenay-aux-Roses, le mercredi 21 octobre 2024

**Objet : Suspension définitive du projet d'implantation d'antennes relais**

Mesdames, Messieurs, Chers Fontenaisiens,

Par courrier en date du 13 juin 2024, je m'étais engagé à revenir vers vous concernant l'implantation d'antennes-relais voulue par la société Orange sur les toits de la résidence Boris Vildé de CDC Habitat.

Comme promis, je me suis entretenu durant l'été avec les directions de TDF et CDC Habitat et leur ai rappelé votre vive opposition à ce projet, ainsi que le besoin impérieux d'une large concertation afin de répondre aux interrogations que le projet soulevait. Les discussions ont été complexes et se sont donc poursuivies, entre le bailleur et nos services, jusqu'à la fin du mois de septembre.

**J'ai reçu ce jour la confirmation que CDC Habitat et TDF avaient décidé de suspendre définitivement les implantations des deux antennes relais. Celles-ci ne se feront donc pas.**

Nous accueillons, avec les Elus de l'équipe municipale, cette nouvelle avec joie et soulagement. Celle-ci a été acquise de haute lutte, d'une part, suite au dialogue que nous avons engagé avec le bailleur depuis la réunion publique du 29 avril et, d'autre part, grâce à votre action collective.

Nous sommes heureux que votre voix ait finalement été entendue sur ce sujet important pour votre cadre de vie.

Vous remerciant encore pour votre mobilisation, je reste, Mesdames, Messieurs, Chers Fontenaisiens, à votre écoute.

**Laurent VASTEL  
Maire de Fontenay-aux-Roses**